الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵙⵙⵓⵔⵉⵏ ⴰⴷ ⵜⵙⵙⵏⴼⵍⵉⵜ
Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

Réf : 02/24/A.T/t.d.i

DECISION DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- ***Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;***
- ***Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;***
- ***Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;***
- ***Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1er Janvier 2021.***

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° **02/24/A.T** est lancée pour le recrutement de **trois (03) Techniciens en Développement Informatique** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité
Technicien en Développement Informatique	03 postes	BTS / DTS ou équivalent	BAC + 2	Développement informatique

Article 2 : Principales missions

Le Technicien en Développement Informatique est chargé de concevoir et/ou développer les applications métier en conformité avec les dossiers de spécification. Il est ainsi chargé de :

- Assurer le support technique applicatif de tous les S.I. gérés et maintenus par le service de rattachement ;
- Analyser les besoins des utilisateurs et établir un cahier des charges ;
- Concevoir et développer les programmes et applications informatiques web et mobile ;
- Déterminer les phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et applications informatiques ;